

MINI-GUIDE DU PARC

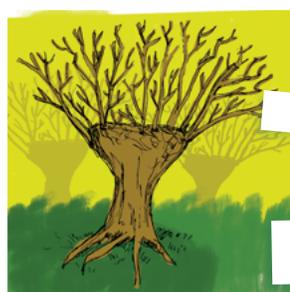
PRATIQUE - LUDIQUE - FAMILIAL

CHOUETTE, UN PARC NATUREL RÉGIONAL !

Territoire tout en
beauté



Réduire son
empreinte carbone



Sémerveiller

Notre cadre
de vie commun

Participation
des habitants



Agir ensemble

Consommer local



L'arbre, une richesse
inestimable

NOVEMBRE 2020



Une autre vie s'invente ici

Une autre vie s'invente ici ! Cette devise de tous les parcs naturels régionaux de France est bien plus qu'un slogan : c'est une ambition, une philosophie. C'est une incitation à se mettre en mouvement pour faire évoluer nos modes de vie. C'est un travail quotidien pour concilier la protection du patrimoine avec le développement économique et social de ces territoires remarquables.

Quand on habite ou que l'on fréquente un parc naturel régional, impossible de rester indifférents à ce bien commun ! Retrouvez dans ce mini-guide l'état d'esprit du Parc pour vous émerveiller et agir, en douceur, autour de vous.

UN TERRITOIRE TOUT EN BEAUTÉ



AS Flament

N'est pas parc naturel régional qui veut. Le territoire des Caps et Marais d'Opale a été reconnu au niveau national pour la qualité de son patrimoine naturel, culturel et paysager. Un cadre de vie remarquable qu'il nous faut protéger pour le bien-être des habitants, partager de manière maîtrisée avec les visiteurs et préserver pour les générations futures. Vous pouvez être fier(e) de votre région !

UN PROJET COMMUN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au-delà de son aire géographique, un parc naturel régional c'est un « projet partagé » qui répond aux défis environnementaux et sociaux d'aujourd'hui et de demain. Ce projet est porté par toutes les forces vives du territoire (élus, acteurs socio-professionnels, associations et habitants) et se matérialise dans « la Charte ».

• SAVEZ-VOUS ?

56 parcs naturels régionaux
On est là !



Élaborée au cours d'une large concertation, la Charte ne décrit pas les opérations qui vont être menées : elle donne les grandes orientations qui vont être suivies durant les 15 années de sa mise en œuvre. (consultable sur www.parc-opale.fr)

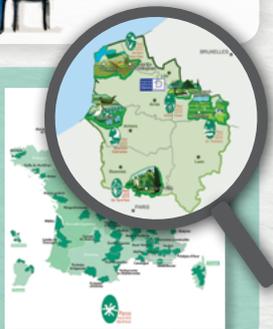
Lieu de concertation entre des intérêts parfois divergents, le parc naturel régional met les gens autour de la table : il est le grand animateur du projet de territoire. Il apporte aussi une expertise et un accompagnement aux collectivités et aux particuliers porteurs de projets en cohérence avec la Charte.



ESPRIT PARC

5 parcs dans les Hauts-de-France
La Région Hauts-de-France abrite le plus ancien et le plus jeune des parcs naturels régionaux.

- ▶ Scarpe-Escaut : premier parc créé en France en 1968.
- ▶ Caps et Marais d'Opale (1986)
- ▶ Avesnois (1998)
- ▶ Oise-Pays de France (2004)
- ▶ Baie de Somme-Picardie Maritime (2020).



La reconnaissance « Parc naturel régional » est attribuée par l'État sur une demande initiale de la Région concernée, pour une durée limitée à 15 ans. Avant achèvement de ce délai, le parc naturel régional doit présenter un nouveau projet établi en concertation avec tous les acteurs du territoire (une nouvelle Charte) pour conserver son label.

DES IDÉES NOVATRICES ET DES ACTIONS CONCRÈTES

Les parcs naturels régionaux de France ont cinq missions principales :

- ▶ la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- ▶ l'aménagement du territoire,
- ▶ le développement économique et social,
- ▶ l'accueil, l'éducation et l'information,
- ▶ l'expérimentation, l'innovation

Voici quelques exemples de réalisations récentes ou en cours sur le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, toujours menées en partenariat avec les acteurs locaux.



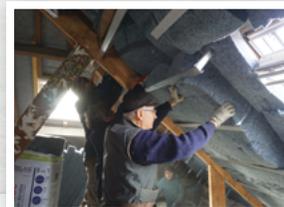
Avec le retour du pâturage de moutons Boulonnais, les coteaux calcaires retrouvent leur remarquable biodiversité.



Des agriculteurs engagés dans des évolutions de leurs pratiques testent, échangent, évaluent à l'occasion de programmes co-animés par le Parc en faveur de l'agro-écologie.



Le réseau des estaminets randonnée participe au maintien des petits cafés et auberges de village.



La commande groupée de matériaux biosourcés permet à tous les habitants d'acquérir des isolants sains et efficaces à des prix intéressants.



Les animations, sorties nature et conférences du Parc intéressent de nombreux habitants.



Des citoyens s'engagent pour produire de l'énergie propre et renouvelable.



Les techniques et savoir-faire anciens sont préservés.

ESPRIT PARC

La maison du Parc à Le Wast, pôle de référence en matière de développement durable en milieu rural, vous accueille toute l'année et vous aide à apprendre et à faire la transition écologique.

• SAVEZ-VOUS ?

L'organisme de gestion du Parc est composé d'élus représentant les différentes collectivités locales. Ce sont eux qui définissent les programmes d'action et votent les budgets.

Pour mettre en œuvre leurs décisions, une équipe de femmes et d'hommes aux compétences diverses est chargée d'animer et de construire les projets, de préparer et de réaliser les actions, de sensibiliser et d'impliquer les publics.

ASTUCE

Vous souhaitez privilégier les producteurs de terroir et les prestataires touristiques engagés ? Laissez-vous guider par la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Le respect de l'environnement, l'épanouissement de l'Homme et le développement de l'économie locale sont les valeurs qui animent cette marque. En lui accordant votre préférence, non seulement vous vous ferez plaisir, mais vous ferez aussi preuve de votre engagement responsable. www.consommer-parc.fr



S'émerveiller...

C'était quand la dernière fois que vous vous êtes posé.e pour admirer un paysage, un bâtiment ancien, une marguerite ou un escargot, que vous avez pris le risque de vous émerveiller ? Pas si simple que cela dans notre monde à Grande Vitesse. Enfermés par nos écrans de toutes tailles et nos activités cadencées, est-ce que nous savons encore regarder, écouter, sentir, goûter, toucher ? Le Parc naturel régional est une invitation à prendre conscience de la valeur de notre patrimoine, qu'il s'agisse de paysages, de nature ou de culture. Sachons le redécouvrir et l'apprécier à sa juste valeur. Et cela commence chez nous !

ESPRIT PARC

► Le Parc naturel régional n'est pas là pour mettre le territoire sous cloche. Au contraire, il contribue à un développement économique respectueux.

ASTUCE

Rien de tel qu'un point de vue un peu dégagé sur le paysage pour s'éblouir.

Quelques exemples de points de vue :

- la montagne de Watten
- la chapelle de Guémy (Tournhem-sur-la-Hem)
- le vigneau de Licques (D224)
- le mont de Couple (Audembert)
- le haut de Bazinghen
- le mont Saint-Frioux (Dannes/Neufchâteau Hardlot)
- le col des 4 vents (Nabringhen)
- les coteaux d'Elnes et Wavrans-sur-l'Aa
- etc.

SAVOIR S'ÉMERVEILLER PRÈS DE CHEZ SOI

Nous ne percevons plus les qualités de nos paysages quotidiens. Chacun de nous a pu en faire l'expérience : il faut que des amis venus en vacances chez nous s'extasient pour que, soudain, notre environnement prenne de la valeur.

Il n'est pas question ici d'un émerveillement béat et permanent, mais de se donner l'occasion de moments de lumière simples dans la vie quotidienne et de se sentir partie prenante du monde du vivant.

ESPRIT PARC

► Mieux connaître son patrimoine est une étape nécessaire pour le protéger et le mettre en valeur. Le Parc réalise des inventaires, le plus souvent en mode collaboratif, c'est à dire avec la participation des habitants. Les informations recueillies sont ensuite diffusées aux collectivités et aux propriétaires concernés.

COMMENT FAIRE ? UNE BALADE À LA RECHERCHE DES TROGNES

MATÉRIEL

- Chaussures de marche
- Sac à dos avec bouteille d'eau et pique-nique
- Vêtements adaptés à la météo (casquette, coupe-vent, etc.)
- Appareil photo, carnet de dessin...

On appelle trogne, ou arbre têtard, un arbre taillé périodiquement en hauteur pour un feuillage hors de portée des vaches et une récolte de bois régulière. Les cicatrisations successives ont créé des bourrelets, des trous, de drôles de silhouettes. Ces « vieilles gueules » deviennent de véritables sculptures végétales et nous font plonger dans le monde de l'imaginaire.

Vous apercevrez des trognes un peu partout dans les campagnes, en bordure de bois ou de prairies. Prenez-le temps de les déchiffrer, de les admirer...

Au départ de Colombert, le sentier du Mont-Dauphin vous permettra d'approcher quelques silhouettes rigolotes. En haut du coteau, la table d'orientation vous offre un beau point de vue sur le bocage : l'endroit idéal pour une lecture du paysage.



www.pasdecalais.fr/Sports-Loisirs/Sports-nature



COMMENT FAIRE ? JOUER LES EXPLORATEURS AUTOUR DE LA MAISON

Pas besoin d'aller très loin pour faire des découvertes et apprécier ce qui nous environne, notre « petit patrimoine » local. Créez votre propre circuit à la découverte de votre environnement proche. L'important, c'est de changer le regard.

1/ A l'aide d'une carte détaillée (www.openstreetmap.org) ou d'une vue satellite de votre quartier, repérez les bâtiments originaux, les différentes ambiances, les milieux naturels, etc., et composez un petit circuit de 4 à 5 kilomètres. Pensez à repérer quelques étapes particulièrement intéressantes.

- des bâtiments anciens
- si possible, trouvez des points de vue dégagés
- un circuit en boucle sera plus agréable
- les endroits à « environnement négatif » méritent aussi un détour
- vous pouvez aussi flâner au hasard...

2/ Parcourez tranquillement ce circuit, seul, en famille, entre amis, avec un œil neuf, tous vos sens en éveil. Échangez vos impressions, arrêtez-vous souvent pour observer un détail, un point de vue. Photographiez et constituez l'album photo de votre cheminement.

3/ Faites des étapes avec des petites activités ludiques pour développer l'approche sensible, autrement dit votre sensibilité, votre curiosité et le plaisir de découvrir son environnement.

> emportez des feuilles blanches sur un support rigide et laissez parler votre imagination. En utilisant uniquement des bouts de bois, de la terre, des feuilles, des fleurs, des baies..., vous obtiendrez des couleurs plus ou moins marquées pour dessiner un élément du paysage.

> avec un cadre en carton ou un vieux cache de diapositive, chacun choisit un morceau de paysage, un détail de patrimoine bâti, puis le présente aux autres.

> dans un lieu sécurisé, asseyez-vous à même le sol ou sur les bancs. Immobiles, les yeux clos, comptez avec vos doigts chaque nouveau bruit que vous entendez et mémorisez-le. À 5 ou 10 doigts relevés, ouvrez les yeux et échangez sur les bruits entendus.

• SAVEZ-VOUS ?

Par « patrimoine » on entend l'ensemble des biens culturels matériels (une maison par exemple) ou immatériels (comme une recette de cuisine), ainsi que le capital naturel, hérités de nos ancêtres et qui sont transmis aux générations suivantes. Chaque génération modifie le patrimoine. Le Parc veut préserver et valoriser le patrimoine pour en faire un atout de développement, une source d'activités non délocalisables.

4/ De retour à la maison, faites l'inventaire de toutes vos observations réalisées. Constituez l'album souvenirs de votre cheminement avec les photos, les dessins, les petits trésors ramassés. Partagez vos découvertes avec votre entourage : racontez votre cheminement, ce qui vous a plu ou déplu...

5/ Renouvelez votre balade au cours des différentes saisons, à différentes heures. Il y a toujours de jolies surprises !

COMMENT FAIRE ? LE GÉOCACHING, UNE MICRO-AVENTURE

« Vivre des aventures » « à côté de chez toi », ces deux phrases ne sont pas incompatibles. Telle une véritable chasse au trésor, tentez le géocaching. L'application Geocaching pour smartphone répertorie les différents caches grâce à leurs coordonnées GPS. Il existe de nombreuses caches sur le territoire du Parc.

L'intérêt du géocaching réside plus dans la balade, la recherche de l'objet et l'observation de l'environnement que dans la découverte de la cache elle-même. C'est donc une bonne manière d'ouvrir les yeux et de sortir des sentiers battus.



► « On peut être riche, si l'on ne sait pas s'émerveiller, on est pauvre. On passe à côté de l'essentiel, on manque la beauté du monde, la richesse des êtres humains, la profondeur de l'existence. »
Bertrand Vergely



ESPRIT PARC

► La nature est source permanente d'émerveillement, tout comme certaines constructions humaines.

Nous avons de la chance, notre territoire possède de nombreux sites naturels préservés. Propriétés du Conservatoire du littoral, du Département du Pas-de-Calais ou de communes, les terrains gérés par Eden 62 offrent de multiples possibilités d'immersion dans la nature à deux pas de chez vous.

www.eden62.fr

De même le Conservatoire des espaces naturels propose de belles découvertes sur ses sites.

www.cen-hautsdefrance.org

... et passer à l'action !

S'émerveiller, prendre conscience du tissu du vivant et de ce qui fait notre patrimoine est un bon point de départ qui nous invite à agir. Le Parc naturel régional est l'expression du projet commun que s'est donné tout le territoire des Caps et Marais d'Opale pour préserver son patrimoine, le valoriser et en faire un atout de développement économique et social. Ce projet s'adresse aux collectivités, aux agriculteurs, artisans, entrepreneurs..., mais aussi aux habitants et visiteurs. Bref à chacun de nous !

COMMENT FAIRE ? MESURER SON EMPREINTE CARBONE

ESPRIT PARC

Le Parc naturel régional accompagne la création de centrales solaires citoyennes. Des habitants s'organisent en société pour installer des panneaux photovoltaïques sur des grandes toitures. Une bonne façon de devenir un citoyen actif de la transition énergétique en contribuant à l'économie locale. Énergie Citoyenne d'Opale : www.saseco.fr CAPSOL Saint-Omer

La crise climatique ne fait plus de doute et elle inquiète. Par nos activités quotidiennes (habitation, transport, alimentation...) nous sommes aussi à l'origine de dégagements de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Le calcul de l'empreinte carbone vous permet d'estimer le volume de gaz à effet de serre produit par votre activité, mesuré en équivalent CO₂. C'est une étape importante pour agir ensuite afin de réduire cet impact.

Plusieurs simulateurs sont disponibles sur internet. Nous vous conseillons celui de l'Ademe (Agence de la transition écologique) : <https://ecolab.ademe.fr/impactcarbone>. Plusieurs données personnelles vous seront demandées comme le kilométrage annuel de votre voiture, votre consommation de gaz et d'électricité... Soyez le plus précis possible !

Maintenant que vous connaissez votre empreinte carbone, vous savez quels sont les postes d'émissions sur lesquels vous devez agir en priorité. Chaque geste compte, et ne vous dites pas que votre action est vaine par rapport aux grands pollueurs. Peu importe que vous passiez pour un utopiste : montrez l'exemple !



S'adapter ne signifie pas changer entièrement votre façon de vivre, du jour au lendemain. Mais modifier peu à peu votre façon de voyager, de vous déplacer, de consommer, etc. C'est à la fois utile et source de rencontres, de partage et de découvertes, en bref, de liens avec votre environnement naturel et humain.



Pour en savoir plus : www.ademe.fr

ASTUCE

RELEVEZ LE DÉFI Défi familles à énergie positive, défi zéro déchets, défi mobilité... Proposés par des intercommunalités ou des communes, par des associations, les challenges familiaux ou en groupes sont un bon moyen de se motiver collectivement et de se rendre compte que ce n'est pas si difficile. Sans attendre une organisation collective, pourquoi ne pas vous lancer un défi en famille ou entre amis ?

ESPRIT PARC

Isoler ma maison ancienne et améliorer mon chauffage. Le Guichet Unique de l'Habitat* (espace FAIRE) animé par le Parc naturel régional, vous informe et vous accompagne de manière indépendante et gratuite. Prenez rendez-vous au 03 21 87 86 31. (Pour les communes du Pays de Saint-Omer, le Guichet Unique de l'Habitat de l'agglomération est joignable au 03 74 18 22 20). *Une initiative de la Région Hauts-de-France et de l'Ademe.

COMMENT FAIRE ? PARTICIPER À L'OPÉRATION PAPILLONS !

L'observatoire de la biodiversité des jardins vous permet, grâce à des protocoles simples et accessibles, de participer aux recensements nationaux.

- Consultez le site (via <http://www.vigienature.fr/fr/operation-papillons>) et téléchargez les outils comme la fiche d'identification
- De mars à octobre, comptez les papillons dans votre jardin ou sur votre balcon
- Pour chacune des espèces, notez le nombre maximum d'individus vus simultanément
- Saisissez vos résultats par semaine (pas d'obligation d'observer toutes les semaines)



Retrouvez les programmes de sciences participatives en cours sur www.vigienature.fr et contribuez à la recherche en découvrant la biodiversité qui vous entoure. Rendez-vous sur le terrain, en ville comme à la campagne, pour devenir un observateur de la biodiversité. Et si vous vous piquez au jeu, rejoignez les observateurs nature du Parc naturel régional : observateurs@parc-opale.fr



Biodiversité à tous les étages !

Pour lutter contre la disparition de la biodiversité, c'est à dire de la multiplicité des formes du vivant sur Terre, il faut de grands programmes internationaux mais il faut aussi une multitude de petites actions individuelles. En fait, on devrait se poser la question lors de tout aménagement : ce que je vais faire va-t-il avoir un impact sur la nature ? Comment puis-je éviter un impact négatif ? On constate malheureusement trop souvent que la peur de la nature et la recherche d'un minimum d'entretien amènent à créer un environnement stérile !

- Préférez une haie d'essences locales aux clôtures minérales et mortes.
- Laissez pousser les herbes hautes dans quelques coins du jardin.
- Un petit point d'eau sera apprécié de beaucoup d'animaux.
- Variez les ambiances, les hauteurs et densités de plantes : vive la diversité.

ESPRIT PARC

Planter des arbres. L'opération Plantons le décor* vous permet d'obtenir des végétaux d'origine locale à des prix intéressants, et surtout avec les bons conseils. www.parc-opale.fr ou www.plantonsledecor.fr
*une opération d'Espaces naturels régionaux mise en place localement par le Parc naturel régional.

COMMENT FAIRE ? CONSOMMER LOCAL



En mangeant des produits locaux et de saison, vous réduisez les émissions de gaz à effet de serre, vous faites vivre l'économie locale et, le plus souvent, vous accédez à des produits de qualité. Faites confiance à nos producteurs locaux : trouvez ceux proches de chez vous sur www.parc-opale.fr (rubrique Découvrir) ou sur www.ouacheterlocal.fr

ASTUCE

VIVE L'ARBRE !

L'arbre est indispensable à notre environnement et notre bien-être. Il permet de lutter contre le réchauffement climatique, il régule la température et l'humidité, protège les sols, purifie l'air... Dans nos communes, nos zones d'activités, il existe beaucoup de terrains délaissés qui peuvent être valorisés à peu de frais. Plantez des arbres ! Un terrain de 100m² est suffisant pour créer une « forêt de poche » qui deviendra un îlot de fraîcheur et de biodiversité. Inspirée de la régénération naturelle des forêts primaires, la « méthode Miyawaki » vise à la recréation d'une forêt native à partir de plantes locales.



Agir ensemble

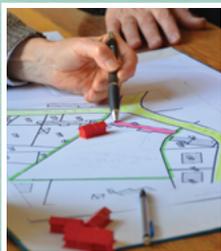
Le collectif, le « faire ensemble », c'est le principe même d'un parc naturel régional. Le classement en Parc n'entraîne pas de réglementation spécifique. L'action commune passe par la sensibilisation, l'information, la persuasion. « Convaincre plutôt que contraindre » est l'une des devises du Parc. Enclin à réfléchir et à débattre avec les communes, intercommunalités, départements, région, associations, habitants, c'est un passeur d'idées, un médiateur qui amène à des décisions partagées. Une démarche participative qui nécessite transparence et méthode.

Du conseil municipal au conseil de quartier, de la réunion associative au conseil d'école, de nombreuses structures permettent d'organiser et d'animer la vie publique. Et vous, quel est votre apport à la vie collective ?

● SAVEZ-VOUS ?

Les sociétés coopératives privilégient le collectif grâce à la règle : 1 sociétaire = 1 voix, quel que soit le nombre d'actions souscrites.

ESPRIT PARC



Dans le Parc naturel régional, on privilégie toujours la participation d'un maximum d'habitants aux décisions collectives, notamment pour les questions d'urbanisme.

Ce mini-guide est une approche de ce bien commun qu'est le Parc naturel régional. Pour en savoir plus : www.parc-opale.fr et www.parc-naturels-regionaux.fr

COMMENT FAIRE ? TESTEZ LA DÉCISION PAR CONSENTEMENT

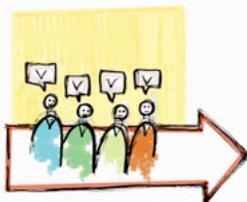
Dans un groupe ou une équipe (association, syndicat, entreprise...), la décision peut être prise de différentes façons. En voici quelques-unes :



► Individuelle : le président ou le responsable décide. S'il a toutes les informations nécessaires et que sa décision n'impacte pas les autres, c'est le processus le plus rapide et le plus efficace.



► Majorité : un vote ou un sondage permet de définir l'opinion majoritaire. Mais il ne garantit pas l'adhésion de tous les membres du groupe à la décision : la mise en œuvre de la décision peut s'avérer compliquée et le groupe peut se diviser.



► Consensus : on discute jusqu'à ce que tout le monde soit d'accord. La démarche peut être longue ; certains membres du groupe peuvent considérer que la décision ne reflète pas leur choix. Attention : un silence ne vaut pas accord. Mais le consensus peut aussi être spontané.

Et si vous essayiez le consentement ?

La décision par consentement bouscule nos habitudes et notre vision sur ce qu'est une bonne décision. On ne va pas chercher « la meilleure solution » mais celle qui ne soulèvera plus de commentaire, ni pour ni contre. Si quelqu'un émet une objection, il doit proposer une solution. Le processus se termine lorsqu'une proposition ne rencontre plus aucune objection argumentée dans l'équipe.

Ce processus de consentement peut parfois être long mais il valorise beaucoup mieux l'intelligence collective. En tout cas, la méthode de prise de décision doit être définie dès le début de la réunion.

► Consensus ou consentement ?
En consensus tout le monde dit « oui ».
En consentement, personne ne dit « non ».

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création de la Région Hauts-de-France avec la coopération du Département du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



BP 22 – 62142 Le Wast
Tél. 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr
Facebook : Parc Opale



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale